

# Conjoncture statistiques de la DRE

Numéro 78, jeudi 1er juin 2006

## LES ACCIDENTS CORPORELS DE LA CIRCULATION ROUTIERE EN PICARDIE : 2ème quadrimestre 2005

SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE

En 2005, au cours des mois de mai, juin, juillet et août, 658 accidents corporels ont eu lieu sur les routes de Picardie. Ils ont provoqué 69 tués et 864 blessés.

Les jeunes de 15 à 24 ans représentent près de 35% des tués.

Parmi tous les modes de déplacement, l'on notera qu'avec 28% des tués, le mode « deux roues motorisées », motocyclettes et cyclomoteurs, est le moins sûr.

Comparativement à la même période des cinq années précédentes, les reculs de tous les indicateurs sont plus importants en région Picardie que ceux enregistrés en France. Les baisses respectives des accidents, des tués et des blessés sont de 29, 28 et 33% alors qu'elles sont de 18, 20, et 20% au niveau national. La tendance à la baisse se confirme dans les trois départements de la région.

A noter que, par rapport à la même période de l'année précédente, le nombre de tués a légèrement augmenté dans les départements de l'Aisne et de la Somme.

Un tué sur cinq  
est un usager  
d'une motocyclette

### Définitions

#### Accident corporel

Accident survenu sur une voie ouverte à la circulation qui implique au moins un véhicule et provoque au moins une victime.

#### Tués

Victimes décédées sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident.

#### Blessés hospitalisés

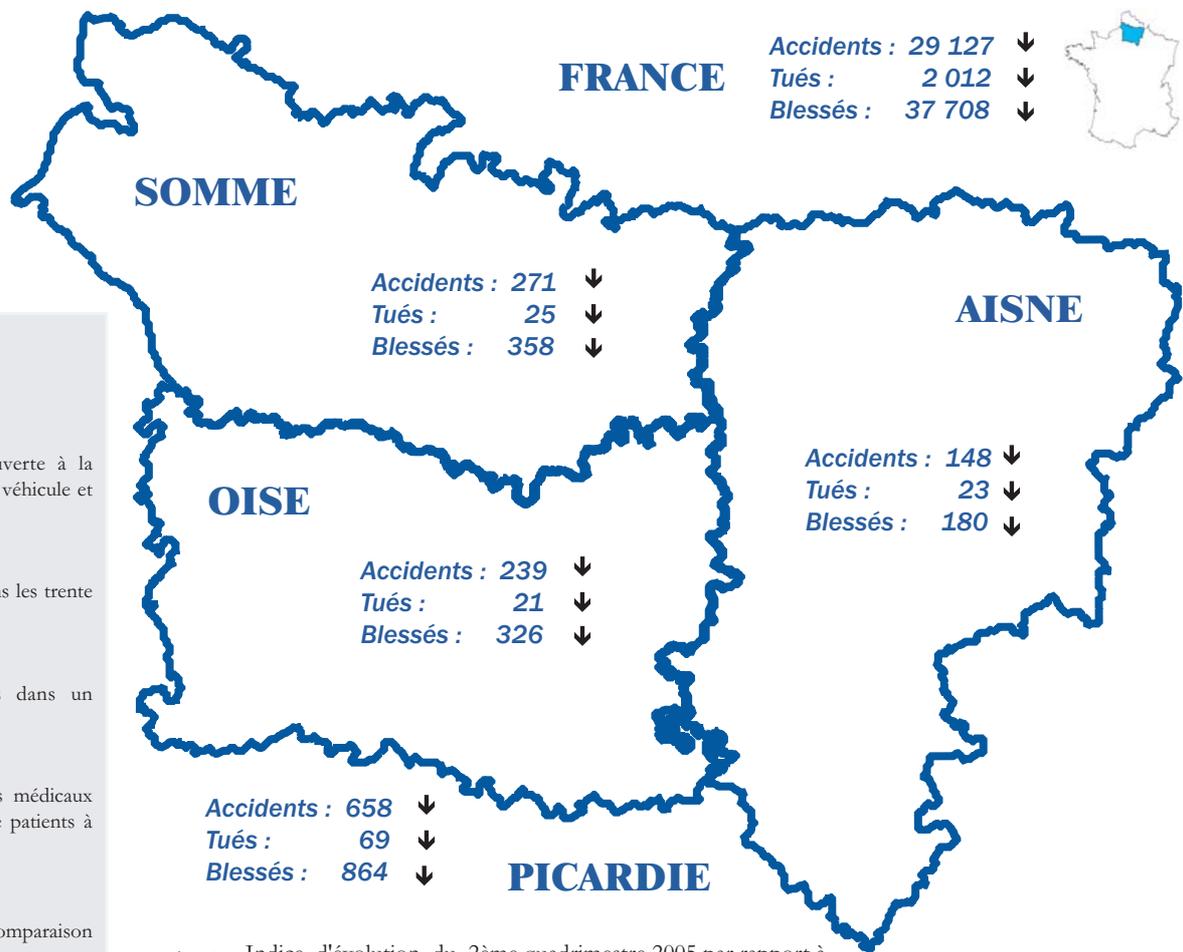
Victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

#### Blessés non hospitalisés

Victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

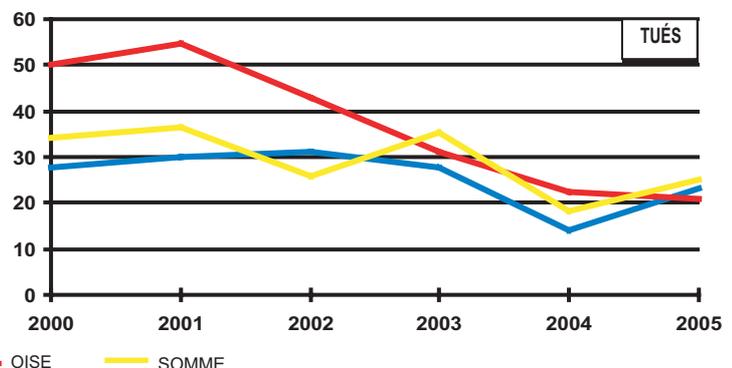
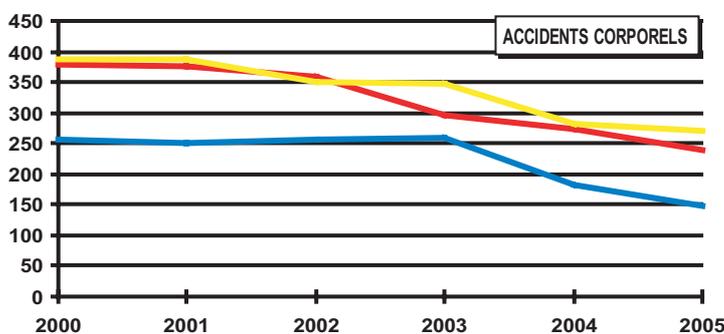
#### Mention NS

Non significatif - Indique que la comparaison porte sur des effectifs trop faibles



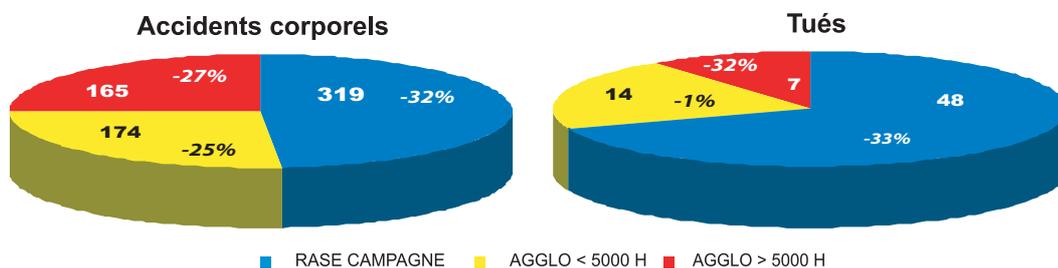
↑ ↓ Indice d'évolution du 2ème quadrimestre 2005 par rapport à la moyenne du même quadrimestre des 5 années précédentes.

### Évolution du nombre des accidents et des tués

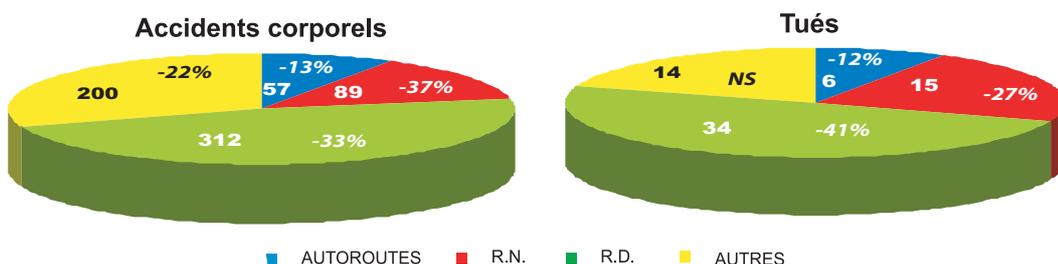


Les coefficients exprimés en % concernent l'évolution du 2ème trimestre 2005 par rapport à la moyenne des cinq années précédentes pour la même période

## Répartition des accidents et des tués selon le lieu



## selon la catégorie de voies



### Les statistiques de la DRE

Directrice de la publication :  
Michèle JOIGNY  
Réalisation :  
DRE Picardie  
Impression :  
imprimerie Polygraphique à Amiens  
Dépôt légal : 2ème trimestre 2006  
ISSN 1634-3638

56, rue Jules Barni  
80040 Amiens Cedex 1  
téléphone DRE : 03 22 82 25 00  
télécopie : 03 22 91 73 77  
mél :  
dre-picardie@equipement.gouv.fr

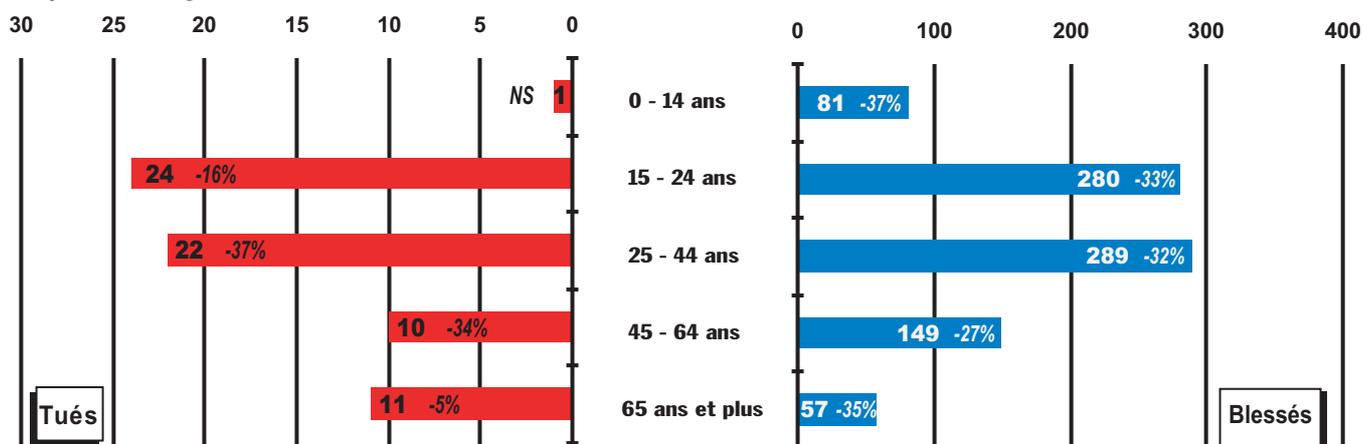
Contact : Observatoire Régional  
de la Sécurité Routière  
03 22 82 25 36

## Les victimes

### par catégorie d'usager

USAGERS IMPLIQUES	Tués		Blessés Hospitalisés	Blessés	
	Nombre	Evolution	Nombre	Nombre	Evolution
Piétons 2 roues VL Poids Lourds AUTRES	2 22 43 1 1	NS -11% -32% NS NS	34 117 175 6 8	64 260 509 18 13	-31% -18% -40% -13% NS

### par tranche d'âge



A compter du 1er janvier 2005, afin d'harmoniser les définitions avec celles de nos principaux voisins européens, les définitions des tués et de la gravité des blessures changent.

jusqu'au 31 décembre 2004	à partir du 1er janvier 2005
<b>Tué</b> : victime décédée sur le coup ou dans les six jours qui suivent l'accident	<b>Tué</b> : victime décédée sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident
<b>Blessé grave</b> : blessé dont l'état nécessite plus de six jours d'hospitalisation	<b>Blessé hospitalisé</b> : victime admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures
<b>Blessé léger</b> : blessé dont l'état nécessite des soins médicaux ou jusqu'à six jours d'hospitalisation	<b>Blessé non hospitalisé</b> : victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures

Pour établir des statistiques pluriannuelles, il est nécessaire :

- \* d'appliquer un coefficient provisoire (1.07) au nombre de tués à six jours pour calculer l'équivalent en nombre de tués à 30 jours.
- \* de procéder à des comparaisons portant sur l'ensemble des blessés